

CONSEIL DES QUARTIERS PALAIS ROYAL ET VENDOME REUNIS

Lundi 15 mai 2017 à 18h45

Ecole élémentaire 11, rue d'Argenteuil – 75001 Paris

Elus présents

- Catherine MATHON, Adjoint au Maire chargé des Conseils de quartier, de la Vie associative et des Animations
- Nicolas MARTIN LALANDE, Adjoint au Maire chargé de l'Environnement, de l'Espace public, des Espaces verts, de l'Urbanisme, de la Voirie et des Déplacements

Ordre du jour

1. Propositions d'investissement
2. Restitution finale de la concertation sur l'aménagement de la rue des Petits Champs du 11 mai
3. Questions diverses

La séance est ouverte à 18h45.

1. PROPOSITIONS D'INVESTISSEMENT

Dotation en matériels destinés à la crèche collective Saint-Roch

Il a été proposé et voté à l'unanimité de doter la crèche Saint-Roch en matériels de 1^{er} équipement, afin de transformer les vestiaires en salles de repas d'activités (meubles, portes, petits casiers, tables, serrures à clés) et en matériels de remplacement et renouvellement (tapis, dispositif de motricité des enfants, chaises, tables métalliques). Les CDQ Vendôme et Palais Royal participeront à l'acquisition mutualisée de ces équipements dont le montant est estimé à 12 000.00 €.

Installation de jardinières devant le n° 32 place du Marché Saint Honoré

Afin d'assurer l'implantation durable de ces jardinières, il convient d'identifier préalablement les personnalités chargées de leur entretien après installation et de définir précisément leur responsabilité.

2. AMENAGEMENT DE LA RUE DES PETITS CHAMPS

Ce projet a été adopté dans le cadre de l'édition 2015 du Budget participatif et fait suite à la demande de riverains inquiétés par le cheminement piéton dangereux des trottoirs de la rue des Petits Champs.

L'aménagement consiste à élargir les trottoirs le long de la rue des Petits Champs, à l'exception du tronçon de la rue de la Feuillade, situé entre la place des Victoires et la rue de la Banque. Pour la sécurité des piétons, il a été prévu en amont et en aval de la zone piétonne, 2 passages piétons surélevés. Le tronçon piétonnisé sera dans un 1^{er} temps réversible.

A la suite de visites exploratoires, de réunions de concertation ainsi que de rencontres diverses, une courte majorité s'est déclarée favorable au projet et une rencontre de restitution finale s'est tenue le jeudi 11 mai. La phase d'instruction technique durera 6 mois et des améliorations sont envisageables au cours de celle-ci.

3. QUESTIONS DIVERSES

- Récemment, la ville a fait installer sur la place des Victoires (côté 1^{er} & 2^{ème} arrondissement) un pot. Cet aménagement s'inscrit dans le cadre de l'appel à végétaliser, lancé au cours du printemps 2014.
- Les nombreux tournages de films à Paris et plus particulièrement dans le 1^{er} arrondissement contribuent à améliorer la fréquentation touristique. Malheureusement, au cours du dernier tournage du film « Mission impossible 6 », les émanations échappées des groupes électrogènes en fonctionnement continu à proximité de la crèche Saint-Roch ont entraîné des désagréments et causé des malaises.
- Le projet d'aménagement de la rue de Richelieu rejeté lors du budget participatif 2016 sera présenté à nouveau. Afin de garantir sa sélection finale, une communication plus appuyée sera initiée (tractage des commerçants intéressés, lettre d'information précise et claire sur la présentation du projet).
- Sur le tronçon de la rue Saint Honoré où s'additionnent les difficultés de flux et de vitesse de circulation, le projet consistant à supprimer le stationnement du trottoir nord et à élargir légèrement le trottoir est en cours de conception. L'avis des membres des CDQ sur un tel aménagement est requis.
- Le prochain rendez-vous Circul'Livres se tiendra le dimanche 4 juin à 11 heures.

La séance est levée à 20h40.